

Annexe 2 : Pièces justificatives

Motifs d'invalidation	Pièces justificatives à fournir
Erreur dans le régime douanier déclaré à l'importation ; ou Placement sous le régime douanier demandé ne se justifie plus	Facture ou Liste de colisage ou Document de transport (BL / CMR / LTA / CIM)
Erreur sur la nomenclature des marchandises déclarées avec le même régime douanier	Renseignement tarifaire contraignant (RTC) ou Documents commerciaux et /ou logistiques précisant la nature des marchandises
Retour de marchandises dans le cadre de la vente à distance d'un montant supérieur à 150 euros	Document de transport (BL / CMR / LTA / CIM)
Octroi du BAE pour l'exportation, la réexportation ou le perfectionnement actif mais les marchandises n'ont pas quitté le territoire douanier de l'Union	Preuve de la réintégration en stock de la marchandise ou de son exportation ou de sa réexportation. Il s'agit de se référer au cycle de vie de la déclaration (état « ECS En cours de sortie » en case 54 du DAU)
Erreur de statut des marchandises : marchandises Union déclarées pour un régime applicable aux marchandises non Union	T2/T2L/T2LF ou Manifeste douanier
Déclaration erronée dans plus d'une déclaration en douane – déclaration en doublon	Référence de la déclaration en doublon
Erreur : livraison gratuite à des organisations caritatives ou philanthropiques (article 148(f) AD)	Facture ou Document de transport (BL / CMR / LTA / CIM)
Admission rétroactive des marchandises sous un régime particulier	Référence de l'autorisation
Placement sous le régime de l'entrepôt douanier conformément à l'article 237(2) CDU alors que les marchandises ne peuvent plus être placées sous ce régime	Preuve du placement des marchandises sous un autre régime
Modification de l'identité du déclarant pour	Facture ou mandat de représentation directe, selon le cas rencontré

basculer : • de la représentation indirecte (RI) à directe (RD) • de la RI au compte propre • de la RD à la RI	
Destruction de la marchandise	Preuve de la destruction des marchandises
Déclaration sans colis	Document de transport (BL / CMR / LTA / CIM)
Suppression article	Facture
Marchandises soumises à des droits à l'exportation ou qui ont fait l'objet d'une demande de remboursement des droits à l'importation, de restitutions ou d'autres montants à l'exportation ou d'une autre mesure particulière à l'exportation (article 148.5 AD)	Preuve du remboursement des restitutions ou autres montants ou avantages financiers à l'exportation Si déclaration au format papier : exemplaires de la déclaration et autres documents remis à la suite de l'acceptation de la déclaration
Reprise d'invalidation	Déclaration invalidée
Modification de la valeur intrinsèque de la marchandise	Facture ou document commercial attestant de la valeur de la marchandise